

# PARTAGE D'EXPERIENCE

2017-4

## Appréhender la problématique du feu de dépôts de pneus

### CONTEXTE

Le dimanche 14 août 2016 à 03h01, les secours sont engagés pour un **feu de locaux industriels et entrepôts** ancienne sucrerie sur les communes de BOLBEC et NOINTOT.

### MOYENS ENGAGÉS

DEPART Feu de locaux industriels et entrepôts ( **FIND** ) :



FPTGP BOLBEC (EP)



FPT LILLEBONNE (EP)



EPSA BOLBEC (MEA)



VLRCG LILLEBONNE



VTU+KARI LILLEBONNE



DA+MPR BOLBEC



POSTE DE COMMANDEMENT COLONNE



### SITUATION A L'ARRIVÉE DES SECOURS

- ✓ Le feu intéresse :
  - un bâtiment désaffecté de 2500 m<sup>2</sup>
  - un tas de pneus de 70 à 100 m<sup>2</sup> et un autre de 2000 m<sup>2</sup>



### PREMIERES ACTIONS MENÉES

- ✓ Etablissement d'une LDV 1000 de plain-pied
- ✓ Préparation d'une LDV 1000 sur EPSA
- ✓ Alimentation par le DA sur un point d'eau à plus de 400 mètres



### PREMIER MESSAGE DU CHEF DE GROUPE

GH : 0326

ORIGINE : FPGP BOLBEC

DESTINATAIRE : CODIS CDG CDC



**TEXTE :** En intervention CD 149 ancienne sucrerie de NOINTOT, sommes en présence d'un feu de hangar désaffecté environ 1500 m<sup>2</sup> au sol totalement embrasé avec important risque de propagation à des bâtiments contigus. 1 LDV 1000 de plain-pied et 1 LDV 1000 sur EPSA opérationnelle lorsque nous serons alimentés par le DA. Le seul poteau d'incendie se situe à 400 mètres de l'intervention. Je confirme ERDF GRDF et la société des eaux sur place. Je confirme la demande de renfort ainsi que la chaîne de commandement.

## ELEMENTS FAVORABLES

- ✓ Disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires (nuit le week-end en aout)
- ✓ Ressource en eau : réserve incendie de 600 m<sup>3</sup> de l'industriel voisin et deux réseaux d'eaux publiques (site implanté sur deux communes) ayant fourni 3600 m<sup>3</sup> d'eau sur 36h00 d'intervention
- ✓ Prestataire pour le sable un 15 aout ayant pu fournir 1000 T de sable (600m<sup>3</sup>) et des engins de manutention
- ✓ Bonne collaboration avec la SNCF (CIL)
- ✓ Connaissance du site par les intervenants
- ✓ Zone peu urbanisée
- ✓ Activation de la fonction Anticipation au PC de site



## DOCUMENTATION



Incendie ancienne sucrerie  
NOINTOT  
Retour  
d'expérience

## ELEMENTS DÉFAVORABLES



- ✓ Difficultés de mises en œuvre des moyens de production de mousse (FMOGP, CEEM, ...) liées à des difficultés techniques et de maîtrise des manœuvres
- ✓ Ressources en eau limitées : éloignement (>400m), performances, ... et arrivée tardive du gestionnaire
- ✓ Durée de l'intervention et période estivale contraignante en termes d'effectifs SPV : durée de présence sur site de certains SPV et de SPP spécialistes, ...
- ✓ Site accidentogène : fosses, structures instables, végétations, obscurité, ...
- ✓ Capacité de rétention du site inconnue
- ✓ Proximité immédiate de la voie SNCF à fort trafic passagers et fret



## ENSEIGNEMENTS A TIRER

- ✓ Prioriser les réactions immédiates en évaluant les enjeux et risques de propagation : assurer l'extinction des petits foyers menaçant des volumes de stockage dimensionnant, et assurer les protections plutôt que de refroidir des bâtiments entièrement embrasés
- ✓ Anticiper rapidement la durée d'une telle intervention en termes de ressources humaines et logistiques (eau, émulsieur, carburant, ...)
- ✓ Pérenniser la ressource en eau intégrant les impacts sur la distribution d'eau potable des populations et des sites particuliers
- ✓ Evaluer rapidement la dangerosité des fumées pour la population (réseau de mesures) et informer les populations riveraines de la conduite à tenir
- ✓ Prendre en compte la « fusion » (sous la forme d'une huile brunâtre) du caoutchouc des pneus en hydrocarbure, liquide inflammable, présentant les caractéristiques de combustion et de pollution d'un feu de liquide inflammable
- ✓ Associer à la projection de mousse sur le feu, la projection de matériaux inertes (sable, terre, ciment, ...) procédant à l'étouffement du feu ; prévoir les moyens logistiques lourds associés (bulldozers, bennes, ...)
- ✓ Impliquer immédiatement le propriétaire et le DOS (maire) dans la prise en charge financière des prestations de lutte et logistique assurées par des entreprises prestataires



Recueil de doctrine opérationnelle :

Doctrine alimentation

[https://sdis76.sharepoint.com/DOC\\_Operation\\_Prevision/SitePages/Memento.aspx?RootFolder=%2FDOC\\_Operation\\_Prevision%2FRecueil%20de%20doctrine%20operationnelle%2FECRITS%20SDIS%2FDDCTRINE%20ALIMENTATIONFolderID=0x012000983504F6DAG7094FB65FA5A249C1B6DB&View=%7B7B2DBF08FI-BAAD-4C77-A99C-3290IF9733C3%7D](https://sdis76.sharepoint.com/DOC_Operation_Prevision/SitePages/Memento.aspx?RootFolder=%2FDOC_Operation_Prevision%2FRecueil%20de%20doctrine%20operationnelle%2FECRITS%20SDIS%2FDDCTRINE%20ALIMENTATIONFolderID=0x012000983504F6DAG7094FB65FA5A249C1B6DB&View=%7B7B2DBF08FI-BAAD-4C77-A99C-3290IF9733C3%7D)

Doctrine liquide inflammable

[https://sdis76.sharepoint.com/DOC\\_Operation\\_Prevision/SitePages/Memento.aspx?RootFolder=%2FDOC\\_Operation\\_Prevision%2FRecueil%20de%20doctrine%20operationnelle%2FECRITS%20SDIS%2FDDCTRINE%20LIQUIDE%20INFLAMMABLE&FolderID=0x012000983504F6DAG7094FB65FA5A249C1B6DB&View=%7B7B2DBF08FI-BAAD-4C77-A99C-3290IF9733C3%7D](https://sdis76.sharepoint.com/DOC_Operation_Prevision/SitePages/Memento.aspx?RootFolder=%2FDOC_Operation_Prevision%2FRecueil%20de%20doctrine%20operationnelle%2FECRITS%20SDIS%2FDDCTRINE%20LIQUIDE%20INFLAMMABLE&FolderID=0x012000983504F6DAG7094FB65FA5A249C1B6DB&View=%7B7B2DBF08FI-BAAD-4C77-A99C-3290IF9733C3%7D)

Feu de dépôts de pneus :

<http://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21838/>



Soyez curieux, la documentation est là pour vous !!!